

Compte de prévoyance 3a n°											
	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_

Demande de versement Compte de prévoyance 3a (retrait exceptionnel)

A renvoyer à : Fondation Epargne 3 de la Banque CIC (Suisse) SA, c/o Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, 4001 Bâle

Par la présente, le preneur de prévoyance/le demandeurh ci-après demande à la Fondation Epargne 3 de la Banque CIC (Suisse) SA le versement de l'avoir de prévoyance tel que précisé ci-dessous.

Pre	neur de prévoyance¹					
	Monsieur					
Non	n:	Prénom :				
Rue	e, n°:	NPA, localité :				
Etat	t civil :	Date de naissance :				
Nati	ionalité :	Téléphone :				
Si le	e demandeur n'est pas le preneur de prévoyance :					
Non	n:	Prénom :				
Rue	e, n°:	NPA, localité :				
NA - 4	(if d					
MOT	tif de paiement (avec annexes nécessaires)					
Ц	Décès du preneur de prévoyance - Copie du certificat de décès et du livret de famille et - Certificat d'héritiers					
	Invalidité (perception d'une rente entière d'invalidité) – Copie de la décision actuelle de l'Assurance-invalidité fédérale					
	 □ Divorce / partenariat dissous judiciairement Copie du jugement de divorce / jugement de dissolution en vigueur (jugements de divorce étrangers reconnus et exécutés par un tribunal suisse) et Confirmation de la nouvelle institution de prévoyance du pilier 3a ou copie de la convention de prévoyance avec la nouvelle institution de prévoyance du pilier 3a 					
	Cession au conjoint / partenaire enregistré après modification du régime matrimonial - Copie du contrat certifié sur le régime matrimonial et - Confirmation de la nouvelle institution de prévoyance du pilier 3a ou copie de la convention de prévoyance avec la nouvelle institution de prévoyance du pilier 3a					
	Rachat dans une caisse de pension (2° pilier) – Attestation de la caisse de pension mentionnant le monta	nt maximal de rachat autorisé				
	Transfert dans une autre institution de prévoyance du pilier 3a – Confirmation de l'institution de prévoyance du pilier 3a ou copie de la convention de prévoyance avec la nouvelle institution de prévoyance du pilier 3a					
	début d'une activité lucrative indépendante à titre d'activité principale le versement n'est possible que durant l'année suivant le début de l'activité lucrative indépendante) Copie de la décision actuelle de la caisse de compensation AVS et Signature du conjoint/ du partenaire enregistré et copie d'une pièce de légitimation actuelle du conjoint/ du partenaire inregistré					



¹ Toutes les désignations s'appliquent pareillement aux personnes de sexe féminin.



Page 2 sur 3

	Départ définitif de la Suisse (versement possible au plus tôt un mois avant le départ de Suisse) ou cession définitive d'activité en Suisse des frontaliers Copie de l'attestation de départ du Contrôle des habitants de Suisse (la date de départ ne doit pas remonter à plus d'1an) ou Copie de l'attestation de résidence actuelle à l'étranger ou pour les frontaliers						
	 copie de l'attestation d'annulation du permis de frontalier et Signature du conjoint/ partenaire enregistré et copie d'une pièce de légitimation actuelle du conjoint/ partenaire enregistré 						
	Veuillez noter qu'en cas de retrait pour une telle raison, des frais de traitement sont facturés selon le règlement en vigueur. Les frais applicables peuvent être consultés sur le site de la Banque CIC (Suisse) SA – www.cic.ch.						
Ete	ndue du retrait						
	Retrait de la totalité de l'avoir de prévoyance, y compris du produit résultant de la restitution des parts éventuelles dans des fonds de prévoyance.	☐ Ne pas solder le compte de prévoyance					
		☐ Solder le compte de prévoyance					
	Retrait partiel d'un montant de CHF (seulement possible en cas de divorce / partenariat dissous judiciairement)						
	Les parts éventuelles dans des fonds de prévoyance sont restituées dans la mesure requise.						
Dat	e du paiement						
Date du paiement :							
Seules des dates futures (au max. 3 mois à compter de la date de la demande) sont possibles et elles ne peuvent être respectées par la Fondation Epargne 3 de la Banque CIC (Suisse) SA que si tous les documents requis pour le versement ont été préalablement fournis (au moins 10 jours ouvrés avant la date du paiement). Il incombe au preneur de prévoyance de veiller à ce que le dossier soit complet.							
Instructions de paiement relatives au bénéficiaire							
Nor	n et adresse de la banque/l'institution de prévoyance						
N° (de clearing bancaire						
IBA	N / Numéro de compte						
Nor	n, prénom du titulaire du compte						



Page 3 sur 3					
J'atteste que les données mentionnées ci-dessus de même que les pièces fournies sont exactes et complètes. La Fondation Epargne 3 de la Banque CIC (Suisse) SA est autorisée à procéder à d'autres clarifications si nécessaire.					
Lieu et date :	Signat	ure du preneur de prévoyance ou du demandeur :			
Lieu et date :	(En cas	ure du conjoint/ partenaire enregistré : de début d'une activité lucrative indépendante ou d'un autre genre d'activité indépendante ou de départ définitif de la Suisse)			
	valable	de joindre la copie authentifiée d'une pièce d'identité e du conjoint/ partenaire enregistré al de la copie authentifiée doit être fourni.)			
	enregi	s n'êtes pas marié(e) ou pas dans un partenariat stré, veuillez joindre une confirmation officielle de l'état stuel (datant d'un mois au maximum).			
Réservé à l'usage interne	New DM	Visa DM			
Date :	Nom RM :				